



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 8330 du 19 septembre 2023 de Monsieur le Député Gusty Graas et de Monsieur le Député Gilles Baum.

Il convient de préciser d'abord que le projet français auquel les honorables députés font allusion concerne uniquement la délivrance d'antibiotiques SANS ordonnance médicale par le pharmacien afin de désengorger les services d'urgence. Ainsi, la délivrance d'antibiotiques ne pourra se faire que pour deux types d'infections mineures (angines/pharyngites et infections urinaires) et après test d'orientation rapide positif (TROD) réalisé en pharmacie.

A ce titre, il faut insister sur le fait que la délivrance d'antibiotiques reste soumise à la prescription médicale au Luxembourg.

1) Combien d'antibiotiques ont été prescrits au Luxembourg au cours des cinq dernières années ?

Les données du dernier rapport du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) sur la consommation d'antimicrobiens dans l'UE/EEE (ESAC-Net) fournissent des informations sur les dix dernières années.

En 2021, la consommation totale moyenne (secteurs ambulatoire et hospitalier confondus) d'antibactériens à usage systémique dans l'UE/EEE était de 16,4 DDD pour 1 000 habitants par jour¹, soit le même qu'en 2020. Au Luxembourg, la consommation était de 15,9 DDD pour 1000 habitants par jour.

Au cours de la période 2012-2021, une diminution significative a été observée pour l'ensemble de l'UE/EEE. Des tendances à la baisse statistiquement significative ont été observées pour 13 pays. La baisse observée pour le Luxembourg est visible en chiffres absolus, mais n'a pas pu être validée statistiquement, en raison d'un changement du processus de traitement des données en 2020.

2) À notre connaissance, des tests rapides d'orientation diagnostique ne sont pas utilisés au Luxembourg en cas de suspicion d'infection bactérienne. Madame la Ministre, envisage-t-elle une telle approche pour le Luxembourg ?

En médecine générale et en pédiatrie, la plupart des antibiotiques sont prescrits pour des infections respiratoires pendant la période hivernale. Or, nous savons qu'environ 80% des infections sont d'origines virales et ne nécessitent donc pas de prime abord un traitement antibiotique.

Le premier test d'orientation diagnostique (TROD) pour la détection de Streptocoques du groupe A (*Streptococcus pyogenes*) en cas d'angine ou de pharyngite a été recommandé au Luxembourg depuis au moins une douzaine d'années (cfr. publication du Conseil scientifique du domaine de la santé en date du

¹ L'indicateur «doses journalières définies (DDD) pour 1 000 habitants par jour» est utilisé comme principal indicateur pour rendre compte de la consommation d'antimicrobiens. Il fournit une estimation approximative de la proportion de la population traitée quotidiennement avec des antimicrobiens. La consommation totale (secteurs ambulatoire et hospitalier) d'antibactériens à usage systémique (groupe ATC J01) exprimée en « DDD pour 1 000 habitants par jour » a été choisie comme principal indicateur de résultat harmonisé par l'ECDC, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et l'Agence européenne des médicaments (EMA).



21 juillet 2010, version 2.1 : la laryngite aiguë). Initialement, afin d'en promouvoir son utilisation, le test a été même distribué gratuitement aux médecins par la Direction de la santé.

Par la suite d'autres TROD ont été mis sur le marché, notamment pour le dépistage rapide de certaines infections virales aiguës et chroniques (HIV, HCV, HBV, COVID-19, grippe ...). Ces tests permettent d'orienter le diagnostic vers une infection virale, et donc d'éviter potentiellement une antibiothérapie (surtout pour COVID-19 et grippe).

Un autre type de tests rapides d'orientation sont des tests qui recherchent des paramètres inflammatoires comme la protéine C-réactive (CRP) ou la procalcitonine (PCT) dans le sang. Une augmentation de ces paramètres est le plus souvent associée à une infection bactérienne, alors que lors d'infections virales ces paramètres ont tendance à rester normaux. De larges études sur l'utilité pratique de ces tests donnent des résultats parfois contradictoires avec cependant une tendance en faveur de leur utilisation.²

Finalement, des tests rapides pour prédire la réponse aux antibiotiques sont également en développement et seront probablement utilisés en médecine dans les années à venir.

Il convient enfin de mentionner que l'automatisation et la digitalisation des laboratoires d'analyses médicales avec présence de centres de prélèvements dans presque tous les villages, ou des prélèvements ambulatoires au lieu choisi par le patient, combinées aux nouvelles méthodes de détection des pathogènes, comme la biologie moléculaire et la spectrométrie de masse, permettent actuellement une très forte réduction du temps nécessaire pour obtenir un résultat d'une analyse bactériologique ou virologique. Or, ces nouvelles technologies sont largement disponibles dans les laboratoires d'analyses médicales au Luxembourg. Sauf vrai cas d'urgence médicale, une mise en route retardée d'une antibiothérapie en attendant le résultat de l'analyse de laboratoire constitue une alternative à la prescription immédiate d'un antibiotique.

3) *Madame la Ministre, est-elle d'avis qu'il faut sensibiliser les médecins à prescrire de tels tests ?*

La stratégie de la Direction de la santé pour réduire la consommation excessive des antibiotiques ne se limite pas simplement à recommander l'un ou l'autre test, mais est nettement plus large et peut être consultée sur le site sante.lu dans le document « Plan national Antibiotiques 2018-2022 (prolongé jusqu'en 2024) ». Ce plan national associe de multiples actions et mesures d'information et de prévention dans une optique « one health » (donc en associant également la médecine vétérinaire) et met l'accent notamment sur une démarche communément utilisée dans tous les pays, appelée « antibiotic stewardship ». Le plan national s'inscrit dans des programmes similaires par l'Union Européenne (ECDC et DG-Santé) ainsi que de l'OMS. Les TROD peuvent évidemment faire partie d'une telle démarche de réduction d'utilisation des antibiotiques.

² *Clinician-targeted interventions to influence antibiotic prescribing behaviour for acute respiratory infections in primary care: an overview of systematic reviews. SK Tonkin-Crine et al. Cochrane Database Syst Rev 2017, Sep7;9(9).*



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Par ailleurs, le Conseil scientifique du domaine de la santé a comme mission de tenir à jour ses recommandations thérapeutiques et inclura, si scientifiquement justifié, l'utilisation des TROD dans les prochaines mises à jour concernant les infections les plus fréquentes.

Luxembourg, le 16 novembre 2023

La Ministre de la Santé
(s.) Paulette Lenert